

## INTRODUCTION

**Alain BERRENDONNER**  
Université de Fribourg (CH)

Les études consacrées aux constituants ‘périphériques’ ont surtout porté sur leurs contenus sémantiques et sur leurs rendements pragmatico-textuels, mais beaucoup moins sur leur syntaxe (ce qui est l’indice qu’elle recèle des difficultés d’analyse). Les articles réunis dans ce numéro de *Verbum*, tout en proposant des descriptions sémantico-pragmatiques de divers adverbiaux, tâchent aussi d’explicitier leurs statuts syntaxiques. Selon le cadre de modélisation adopté, ils illustrent trois approches différentes de la syntaxe des périphériques.

### 1. MODÈLE PHRASTIQUE

La notion de constituant périphérique est née dans le cadre classique des grammaires de phrase. Elle répond à deux problèmes :

– D’une part, au plan formel, elle rend compte du fait que les phrases ne se réduisent pas à un noyau canonique composé d’un verbe et ses dépendants, mais peuvent en outre contenir des éléments extérieurs à celui-ci (voir les notions de *complément de phrase*, d’*adverbe exo-phrastique*, de *satellite*...). Ces éléments se distinguent soit par l’impossibilité où l’on est de leur trouver une fonction syntaxique dans le noyau (*hanging topics*, ‘adverbes d’énonciation’...), soit par le fait qu’ils en sont détachés prosodiquement (*arguments disloqués*), soit par les deux à la fois. Les qualifier de ‘périphériques’ revient à dire que ce sont des expansions facultatives adjointes à une phrase noyau et dépendant de celle-ci en tant que tout.

– D’autre part, les phrases étant traditionnellement conçues comme des unités de prédication, qui ont pour contenu une proposition, il a fallu rendre compte du fait que bon nombre d’entre elles contiennent aussi des éléments

qui ne participent pas à l'expression d'un contenu propositionnel, mais véhiculent des informations annexes, qui renseignent entre autres sur son énonciation. On reconnaît principalement ces éléments annexes au fait qu'ils ne peuvent pas être focalisés (ni clivés, ni dans la portée étroite d'une négation, ni soumis à un opérateur restrictif, etc.) Ces inaptitudes, révélatrices d'un sémantisme extra-prédicatif, sont communément utilisées comme 'tests' prouvant le statut syntaxique de périphérique.

Il apparaît en outre que la plupart des syntagmes employés en tant que périphériques peuvent aussi remplir par ailleurs des fonctions de constituants à l'intérieur d'une phrase noyau. Tous les articles consacrés ici à des adverboïdes (*sincèrement, en un mot, justement, à y regarder de plus près, d'après SN...*) font ainsi le constat que ces unités fonctionnent tantôt comme de simples modificateurs de verbe intra-nucléaires, tantôt comme des périphériques sémantiquement incidents à toute une prédication-noyau.

## 2. MODÈLE MACRO-SYNTAXIQUE

L'élargissement du champ de la grammaire aux dimensions du discours, et notamment aux discours oraux, a conduit à réviser la notion de périphérique, comme beaucoup d'autres notions en vigueur dans les grammaires de phrase. Dès lors que l'on ne se contente pas de postuler l'existence de phrases isolées et d'en décrire la structure interne, mais qu'on les envisage en tant que composants à délimiter dans les discours, leur identification traditionnelle s'avère insuffisamment précise, voire fondée sur des critères peu généraux. Il est donc apparu nécessaire de définir plus rigoureusement les segments de discours auxquels on attribue la qualité de *noyaux* syntaxiquement autonomes, ce qui a entraîné par contrecoup le réexamen des éléments périphériques et de leur inventaire. On s'est particulièrement attaché à caractériser leur statut par opposition aux constituants nucléaires, autrement dit à différencier les relations constitutives de la structure interne des noyaux, des relations entre noyaux et périphériques. D'où un modèle syntaxique à deux niveaux comme celui du GARS, qui distingue dans les énoncés (i) des dépendances 'macro-syntaxiques', associations paratactiques d'un noyau et de divers ad-noyaux périphériques, et (ii) des rapports 'micro-syntaxiques' de rection, internes à chacun de ces composants.

## 3. MODÈLE DISCURSIF

À partir de là, un pas de plus peut être envisagé. Il consiste à dissoudre la (pseudo-) catégorie des périphériques, en analysant ceux-ci les uns comme des énoncés autonomes, les autres comme des constituants intranucléaires. Cette solution apparaît a priori généralisante, dans la mesure où elle postule une co-extensivité entre énoncés et noyaux, et permet ainsi de faire l'économie d'une macro-syntaxe. Elle suppose à la fois un retour vers certaines assomptions des grammaires de phrase (réhabilitation de la notion

de ‘complément de phrase’), et l’abandon de certaines autres (remise en question de la canonicité des phrases verbales).

Dans les articles qui composent le présent numéro de *Verbum*, ces trois approches sont représentées.

– L’étude que fait V. Lenepveu des locutions à *y regarder de plus près*, *en y regardant de plus près* s’inscrit dans le cadre ‘standard’ des grammaires de phrase. Elle montre que les occurrences périphériques de ces locutions, détachées en tête d’une phrase, expriment des commentaires épistémiques sur le contenu propositionnel principal de celle-ci. Cela conduit à user pour en rendre compte de la notion de prédication seconde, c’est-à-dire à postuler qu’une phrase peut contenir plusieurs prédications distinctes, non enchâssées mais néanmoins hiérarchisées.

– J. Deulofeu s’attache quant à lui à préciser les principes sur lesquels faire reposer dans un modèle à deux composantes la distinction entre relations micro- et macro-syntaxiques. Il adopte de la rection une définition strictement formelle, comme sélection de catégories grammaticales caractérisées par des proformes spécifiques, ce qui a pour effet de restreindre l’empan des noyaux micro-syntaxiques, et de multiplier en proportion le nombre des constituants en relation macro-syntaxique avec eux. Un énoncé prend ainsi l’allure d’une constellation de fragments liés par de simples rapports de parataxe, interprétables moyennant des inférences. Ces rapports macro-syntaxiques ressemblent diablement par là aux relations ‘de discours’ entre énoncés successifs, ce qui soulève le problème de les en différencier, et met en question le regroupement en ‘énoncés’ des fragments qui en sont les termes. La notion d’énoncé ne se justifie pour l’instant que comme une commodité « heuristique », qui attend d’être remplacée par une théorie des unités du discours plus générale et mieux motivée empiriquement.

– Les autres articles, consacrés à divers adverboïdes, proposent tous de ramener leurs emplois ‘périphériques’ à des fonctionnements plus généraux, dans le cadre du modèle pragma-syntaxique du discours élaboré par le Groupe de Fribourg.

A. Berrendonner soutient ainsi une analyse des occurrences détachées de *d’après SN* comme régies par une proposition verbale, que leur interprétation soit circonstancielle ou médiative. Il n’en coûte qu’une conception large de la rection, comportant des restrictions sélectives non seulement morpho-syntaxiques, mais aussi lexicales.

Quant aux ‘adverbes d’énonciation’ (*sincèrement*, *en un mot...*), les analyses proposées par A. Berrendonner ou M.-J. Béguelin consistent à y voir des énoncés autonomes commentant une énonciation voisine, et composés d’un simple adverbe intra-prédicatif impliquant un recteur absent du type *verbum dicendi*. On peut ainsi, moyennant une théorie non substitutive de l’ellipse, débarrasser la grammaire d’une catégorie *ad hoc*.

Le cas de *justement* est plus retors : ses occurrences en fonction d’adverbe intra-prédicatif sont rares et ne sélectionnent pas pour recteurs des

*verba dicendi*, ce qui ne permet guère de leur appliquer le même traitement qu'aux adverbess d'énonciation. G. Corminboeuf suggère d'y voir néanmoins des énoncés distincts exprimant des commentaires méta-énonciatifs, mais composés d'un unique morphème, *justement* étant alors à classer distributionnellement avec les interjections, particules discursives et autres 'phrasillons'. Quant au contenu des clauses en *justement*, leur description nécessite une théorie des opérations d'inférence qui font évoluer le savoir partagé et ses degrés de fiabilité.

Au total, pour un segment textuel quelconque, trois statuts sont donc a priori envisageables : (i) celui d'unité de discours syntaxiquement autonome (*phrase, énoncé, clause, noyau*) ; (ii) celui de constituant intra-nucléaire 'régé', membre d'une telle unité ; (iii) un statut tiers, irréductible aux deux précédents, à la fois non autonome et extra-nucléaire, que tente de capter la notion d'ad-noyau macro-syntaxique. Pour chaque occurrence de chaque segment réputé périphérique, on doit alors se demander lequel de ces trois statuts convient le mieux, c'est-à-dire constitue la description la plus généralisante, et la plus simple compte tenu de ses coûts théoriques. Les analyses proposées ici sont l'amorce d'un tel programme. Reste à le poursuivre en examinant un par un d'autres sortes de périphériques.